

Français en Suisse –
apprendre, enseigner, évaluer

Italiano in Svizzera –
imparare, insegnare, valutare

Deutsch in der Schweiz –
lernen, lehren, beurteilen



Concept qualité fide
Principes et standards

12 avril 2024

Secrétariat fide
Haslerstrasse 21
3008 Berne
031 351 12 12
info@fide-info.ch
www.fide-info.ch

Contenu

1	Didactique : standards D	3
1.1	Principes fondamentaux	3
1.2	Acteurs	4
1.3	Responsabilités	4
1.4	Les standards D	5
2.	Organisation : standards O	9
2.1	Acteurs	9
1.3	Responsabilités	9
2.3	Les standards O	10
3	Cantons et instances mandantes : standards C	14
3.1	Acteurs	14
3.2	Responsabilités	14
3.3	Les standards C	15

1 Didactique : standards D

1.1 Principes fondamentaux

La didactique des cours de langue seconde destinés aux migrantes et migrants adultes se base sur les principes fondamentaux suivants de l'approche fide :

- **Approche actionnelle** : considérer les apprenant-e-s et les utilisateurs/trices de la langue comme des acteurs sociaux, et les rendre capable d'agir au niveau de la communication dans des situations concrètes et réelles de la vie.
- **Orientation sur les besoins** : orienter les objectifs et les contenus de l'enseignement sur les besoins communicatifs individuels des apprenant-e-s et sur les exigences de la société en matière de communication.
- **Empowerment (Autonomisation)** : renforcer la confiance des apprenant-e-s en leur capacité d'apprentissage (scolaire) ; transmettre des stratégies et des techniques d'apprentissage, ainsi que des stratégies de communication de sorte que les apprenant-e-s puissent acquérir et utiliser avec succès la langue cible pour participer de manière autonome à la vie de la société.
- **Respect et valorisation** : aller à la rencontre des apprenant-e-s en respectant et valorisant leur biographie, leur identité socioculturelle, leur bagage scolaire et leur parcours d'apprentissage.

1.2 Acteurs

Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des principes fondamentaux et des standards didactiques sont les suivants :

Acteurs directement impliqués :

- Participant-e-s aux cours
- Formatrices et formateurs
- Responsables andragogiques

Acteurs, qui déterminent les conditions cadres :

- Responsables de produit ou de secteur (selon les dimensions de l'institution)
- Directions d'institution
- Instances mandantes

1.3 Responsabilités

Les acteurs et les instances ont la responsabilité de remplir les exigences en termes de qualité comme suit :

- **Les formatrices et formateurs** satisfont aux exigences de qualité dans le cadre de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation de leur enseignement.
- **Les responsables andragogiques** soutiennent les formatrices et formateurs à satisfaire les exigences dans le contexte des cours et assurent le bon fonctionnement de la gestion de la qualité.
- **Les acteurs et instances cadres** veillent à mettre à disposition les ressources temporelles, financières, matérielles et humaines nécessaires pour permettre aux acteurs directement impliqués de satisfaire les exigences didactiques pour les cours de langues secondes selon l'approche fide.

1.4 Les standards D

Les standards D répertorient avec leurs sous-standards les exigences didactiques centrales concernant la qualité de la planification, de la réalisation et de l'évaluation de l'enseignement dans des offres de cours de langues secondes destinées à des personnes migrantes adultes. Les spécifications précisent les exigences en illustrant les caractéristiques essentielles des standards.

Standard	Sous-Standard	Spécification
D1 Co-construction	D1a Les apprenant-e-s participent à la détermination des contenus et des objectifs d'apprentissage concrets.	<i>Les formatrices et formateurs encouragent les apprenant-e-s à exprimer leurs propres expériences et intérêts en rapport avec l'apprentissage et l'utilisation de la langue cible dans la vie quotidienne et à se fixer des objectifs d'apprentissage concrets à cet égard.</i> <i>S'il existe des thématiques spécifiques imposées par le concept du cours, par exemple la recherche d'emploi, les domaines professionnels..., la co-construction est prise en compte dans le cadre de celles-ci. Cela vaut également pour le cas où le cours de langue est basé sur du matériel didactique (p.ex. manuel).</i>
	D1b Les apprenant-e-s sont impliqué-e-s dans la conception du processus d'apprentissage.	<i>Les formatrices et formateurs encouragent les apprenants à contribuer en apportant leurs expériences, leurs intérêts et leurs objectifs d'apprentissage dans la conception méthodologique et didactique du processus d'enseignement et d'apprentissage.</i>
D2 Approche par scénarios	D2 Les tâches communicatives traitées en cours apparaissent dans le contexte d'actions sociales, sous forme d'un enchaînement d'étapes opérationnelles.	<i>Les formatrices et formateurs conçoivent la planification, la réalisation et l'évaluation du processus d'apprentissage et d'enseignement sur la base de scénarios qui se présentent comme un enchaînement d'étapes opérationnelles. Ils les élaborent et les visualisent avec les apprenant-e-s.</i> <i>Dans le cadre de ces étapes opérationnelles, en plus des compétences linguistiques, des compétences stratégiques ou des compétences dans les domaines des TIC ou des mathématiques de base pourraient être requises/nécessaires et/ ou encouragées.</i>

Standard	Sous-Standard	Spécification
D3 Apprentissage durable	D3a Les matériels didactiques et les résultats d'apprentissage sont rassemblés de manière à permettre un apprentissage durable et individualisé.	<p><i>Les formatrices et formateurs guident les apprenant-e-s pour rassembler leur matériel et leurs résultats dans une documentation d'apprentissage individuelle, qui est aussi utile pour le transfert dans la vie de tous les jours. Elles/ils leur accordent suffisamment de temps dans le cours pour pouvoir le faire.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs soutiennent et encouragent les apprenant-e-s à consulter leur documentation d'apprentissage pour réfléchir sur leur parcours d'apprentissage individuel et estimer les progrès réalisés.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs aident les apprenant-e-s à retrouver des informations importantes pour eux dans leur documentation d'apprentissage.</i></p>
	D3b Diverses techniques et stratégies d'apprentissage sont thématiques et utilisées pendant le cours.	<p><i>Les formatrices et formateurs initient progressivement les apprenant-e-s à différentes techniques d'apprentissage (analogiques et/ou numériques). Elles/ils les aident à développer individuellement leurs stratégies d'apprentissages personnelles les plus efficaces et à les utiliser de manière autonome à long terme, y compris en dehors du cours.</i></p>
D4 Évaluation	D4a Les apprenant-e-s s'expriment sur l'importance que revêtent pour eux les tâches communicatives et les activités langagières.	<p><i>Les formatrices et formateurs permettent aux apprenant-e-s – et les aident pour cela – de s'exprimer sur l'utilisation et l'utilité dans leur vie quotidienne des moyens langagiers de communication acquis.</i></p>
	D4b Les apprenant-e-s réfléchissent à leur succès dans l'apprentissage à l'aide de retours réguliers de leur formatrice ou formateur, et elles/ils s'expriment sur leur degré de capacité à assimiler et utiliser activement les moyens de communication appris.	<p><i>Les formatrices et formateurs prévoient aménagent des occasions où les apprenant-e-s peuvent s'exprimer sur la réussite de leur apprentissage (auto-évaluation), recevoir des retours de la formatrice ou du formateur (évaluation tierce) et des autres participant-e-s (évaluation entre pairs).</i></p> <p><i>Pour ce faire, les formatrices et formateurs aménagent systématiquement des moments d'évaluation formative. Ils les intègrent dans les étapes du scénario sur lequel</i></p>

Standard	Sous-Standard	Spécification
		<p><i>ils travaillent.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs utilisent les résultats des évaluations pour la planification de la suite du processus d'apprentissage et d'enseignement avec les apprenant-e-s.</i></p>
<p>D5 Utilisation de la langue</p>	<p>D5a Pendant le cours, les apprenant-e-s utilisent les moyens langagiers acquis de manière pratique dans des situations de communication, directement axées sur leur vie quotidienne. La compétence communicative actionnelle est au cœur de l'enseignement.</p>	<p><i>Les formatrices et formateurs aménagent un large espace de temps pour que les apprenants puissent être actifs dans l'utilisation de la langue cible dans le cours. Elles/ils leur permettent (et les y aident) d'utiliser activement la langue cible dans le cours aussi bien sur le plan de la réception (écouter, lire) que de la production et de l'interaction (parler, écrire), dans des tâches de communication qui sont intégrées dans des scénarios liés à leur vie quotidienne.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs adoptent un enseignement différencié. Pour ce faire, ils tiennent compte des conditions individuelles et des objectifs d'apprentissage diversifiés des apprenant-e-s.</i></p>
	<p>D5b Davantage d'importance est accordée à l'apprentissage du lexique plutôt qu'aux explications de grammaire ; ces dernières facilitent l'utilisation directe des moyens langagiers communicatifs appris pour les apprenant-e-s.</p>	<p><i>Dans le cadre des étapes et des tâches communicatives traitées d'un scénario, les formatrices et formateurs mettent l'accent sur l'apprentissage du lexique. Ils accordent de l'importance à l'acquisition, à l'appropriation et à la réactivation des moyens langagiers comme les éléments d'un dialogue, des blocs de texte, des unités composées de plusieurs mots (« Chunks ») ou des mots isolés.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs donnent des explications de grammaire de manière ciblée sur des formes linguistiques nécessaires et utiles pour la maîtrise des étapes et des tâches communicatives d'un scénario.</i></p>

Standard	Sous-Standard	Spécification
	<p>D5c Les apprenant-e-s utilisent des stratégies utiles pour la maîtrise de situations communicatives.</p>	<p><i>Les formatrices et formateurs aident les apprenant-e-s à développer et à appliquer consciemment des stratégies diversifiées (stratégies de planification, de compensation verbale et non verbale, d'interaction) pour une meilleure maîtrise des tâches communicatives.</i></p>
<p>D6 Interculturalité/ transculturalité</p>	<p>D6 L'enseignement est orienté vers l'interculturalité et la transculturalité.</p>	<p><i>Les formatrices et formateurs soutiennent les apprenant-e-s dans le développement d'une sensibilité socioculturelle utile à la capacité d'action linguistico-communicative dans la vie quotidienne sociale.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs permettent aux apprenant-e-s de mettre des mots, de partager et de mener une réflexion autour de leurs connaissances, expériences, attitudes et opinions qu'ils ont acquises dans leur parcours et leur environnement.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs promeuvent les compétences inter- et transculturelles des apprenant-e-s à travers des activités appropriées.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs offrent un espace d'échange d'idées sur les différentes conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage et les différents rôles qui y sont associés.</i></p>

2. Organisation : standards O

2.1 Acteurs

Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des standards organisationnels sont les suivants :

Acteurs directement impliqués :

- Directions d'institution
- Responsables de produit ou de secteur (selon les dimensions de l'institution)
- Responsables andragogiques

Acteurs, qui déterminent les conditions cadres :

- Instances mandantes
- Eventuellement un réseau de prestataires similaires

Acteurs indirectement impliqués :

- Participant-e-s
- Formatrices et formateurs

1.3 Responsabilités

Les acteurs et les instances ont la responsabilité de satisfaire les exigences en termes de qualité comme suit :

- **Les directions d'institution** et, éventuellement, les responsables de produit ou de secteur connaissent et soutiennent l'approche fide ; leurs dispositions sont compatibles avec les exigences didactiques de l'approche fide.
- **Les responsables andragogiques** et, éventuellement, les formatrices et formateurs soutiennent la direction d'institution à satisfaire les exigences en termes d'organisation de l'approche fide et assurent le bon fonctionnement de la gestion de la qualité.
- **Les instances encadrantes** veillent à mettre à disposition les ressources temporelles, financières, matérielles et humaines nécessaires, qui permettent aux acteurs impliqués dans la mise en pratique, de satisfaire les exigences en matière d'organisation pour les cours de langues secondes selon l'approche fide.

2.3 Les standards O

Les standards O, organisés selon des domaines, répertorient les exigences centrales de l'approche fide pour l'organisation des offres de cours de langues secondes destinés à des personnes migrantes adultes. Les spécifications précisent les exigences en illustrant les caractéristiques essentielles des standards.

Domaine	Standard	Spécification
O1 Analyse des besoins	O1a Un processus d'analyse des besoins en matière d'offres d'encouragement linguistique destiné aux personnes migrantes adultes est en cours dans le cadre des ressources disponibles.	<i>L'analyse porte sur</i> <ul style="list-style-type: none"> - les besoins en matière d'offres d'encouragement linguistique pertinentes pour l'intégration - le public cible à atteindre au niveau local et/ou régional - les participants potentiels aux cours es-comptés
O2 Développement de l'offre	O2a L'offre de cours de langue est développée sur la base de l'analyse des besoins en collaboration avec les acteurs concernés.	<i>Sont impliqués dans le développement de l'offre</i> <ul style="list-style-type: none"> - les instances mandantes - le réseau des prestataires de cours régionaux
	O2b Le concept de l'offre se base sur le plan de la didactique sur les standards D du présent concept qualité fide et prend en considération les recommandations du « Curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrants ».	<i>Les recommandations du curriculum-cadre sont prises en compte, notamment en ce qui concerne la constitution des groupes ainsi que les objectifs et les contenus des cours de langues secondes destinés aux personnes migrantes adultes.</i>
O3 Information avant le placement dans le cours	O3a Un entretien ou une procédure de placement permet d'obtenir des informations sur les besoins et les objectifs individuels ainsi que sur les ressources des participant-e-s.	<i>La procédure permet d'identifier les ressources suivantes des participant-e-s :</i> <ul style="list-style-type: none"> - le degré d'alphabétisation - les ressources linguistiques (langue première, éventuellement plurilinguisme) - le bagage scolaire et le parcours professionnel

Domaine	Standard	Spécification
	<p>O3b L'entretien ou la procédure de placement permet d'obtenir une estimation des compétences individuelles des participant-e-s dans l'utilisation de la langue orale et écrite.</p>	<p><i>L'estimation permet de connaître le niveau des compétences linguistiques cibles à l'oral et à l'écrit en référence aux niveaux A1, A2 et B1 du CECR.</i></p>
	<p>O3c Les participant-e-s reçoivent en temps utile les informations les plus importantes pour le cours.</p>	<p><i>Les informations comprennent entre autres des indications sur le format du cours, sur les horaires, le lieu, éventuellement la méthodologie et le matériel à apporter.</i></p>
O4 Qualification des collaboratrices et collaborateurs	<p>O4a Les formatrices et formateurs et les responsables andragogiques disposent d'une qualification et de compétences nécessaires à la mise en œuvre didactique et méthodologique de l'approche fide.</p>	<p><i>Les formatrices et formateurs et les responsables andragogiques disposent des compétences attestées dans les domaines de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>la formation d'adultes</i> - <i>la didactique des langues étrangères et secondes</i> - <i>la migration et de l'interculturalité</i> - <i>l'enseignement sur la base de scénarios selon les principes fide</i> <p><i>Le certificat de « Formateur/trice en langue dans le domaine de l'intégration » n'est pas une condition préalable pour engager la procédure d'obtention du label fide, mais les collaboratrices et collaborateurs sont tenus de l'obtenir le plus rapidement possible.</i></p>
	<p>O4b La formation initiale et continue des collaboratrices et collaborateurs est soutenue et encouragée.</p>	<p><i>L'attestation des compétences susmentionnées et la formation continue sont planifiées dans un plan de développement du personnel.</i></p>
O5 Environnement professionnel	<p>O5a La planification des ressources temporelles, financières, matérielles et humaines permet aux acteurs impliqués de satisfaire aux standards de qualité fide dans le cadre de leurs responsabilités.</p>	<p><i>Les responsables andragogiques, les responsables de produits et de secteur et les directions d'institution créent des conditions cadres, qui aident les formatrices et formateurs à prendre conscience de leurs tâches et à les mettre en œuvre.</i></p> <p><i>Grâce à une bonne gestion de la qualité, ils garantissent la mise en œuvre des standards de qualité fide.</i></p>

Domaine	Standard	Spécification
	05b Il existe des documents qui permettent aux collaboratrices et collaborateurs de connaître et d'assumer leurs tâches, leurs responsabilités et leurs compétences.	<p>Les documents correspondants sont, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des profils professionnels - des descriptions de fonction avec des indications sur les tâches, les responsabilités et les compétences requises.
O6 Infrastructure et environnement d'apprentissage	06a Infrastructure et salles	<p>Il est nécessaire que l'infrastructure existante sur tous les sites permet différents types de visualisations, des changements de formes sociales et une atmosphère d'apprentissage appropriée au sens des standards D fide.</p>
	06b Offres de cours en ligne ou hybrides	<p>Dans le cas d'offres (partiellement) en ligne et/ou hybrides, il existe des concepts cohérents qui définissent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quelles parties des cours sont synchrones/asynchrones, en ligne/ hybrides/ en présentiel - l'organisation de la salle de classe virtuelle - comment l'accès des apprenant-e-s à la classe virtuelle et au matériel d'apprentissage est organisé et garanti (également en ce qui concerne la protection des données) - si nécessaire, comment les apprenant-e-s sont initié-e-s à l'utilisation des outils techniques - comment l'accompagnement individuel et le soutien (y compris le soutien technique) des apprenant-e-s et des formateurs/trices sont assurés, également dans les formats en ligne ou hybrides - comment les standards D peuvent être mis en œuvre dans des formats en ligne ou hybrides
O7 Amélioration et communication de la qualité de l'offre	O7a L'institution possède des outils appropriés qui lui permettent d'analyser systématiquement la qualité de l'offre et, si besoin est, de l'améliorer.	<p>Les instruments appropriés sont ceux, qui analysent les forces et les faiblesses et qui permettent de déterminer les possibilités de développement ainsi que des mesures préventives.</p>

Domaine	Standard	Spécification
	<p>O7b L'efficacité de l'offre est évaluée et constamment améliorée ; l'institution documente aussi bien la procédure que les aspects visés de l'évaluation et les résultats en découlant.</p>	<p><i>L'évaluation tient compte entre autre des aspects suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les retours des formatrices et formateurs sur la mise en œuvre de l'offre - les résultats atteints, s'ils sont disponibles, et/ou le degré de satisfaction des participant-e-s - le degré de satisfaction des instances mandantes <p><i>Elle assure ainsi que l'offre de cours de langue correspond aux besoins et aux exigences suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les besoins du public cible - les besoins des instances mandantes - les standards de qualité fide - les exigences de l'institution
	<p>O7c L'institution communique les résultats de l'évaluation de la qualité et de l'efficacité de l'offre à l'interne et à l'externe et les exploite pour une optimisation constante de l'offre.</p>	<p><i>L'institution définit des moyens appropriés pour la communication des résultats de l'évaluation. Les moyens de communication correspondent aux exigences des instances mandantes. Ils permettent à celles-ci de rédiger leurs rapports et leur fournissent une base pour prendre des décisions par rapport à l'orientation du dispositif d'encouragement linguistique au niveau régional.</i></p>

3 Cantons et instances mandantes : standards C

Les standards C concernent l'assurance d'une offre d'encouragement linguistique pour des personnes migrantes adultes conforme aux besoins. Il s'agit de **recommandations** aux acteurs.

3.1 Acteurs

Acteurs directement impliqués :

- Instances mandantes

Acteurs, qui déterminent les conditions cadres :

- Confédération
- Instances cantonales

Autres acteurs :

- Réseaux de prestataires
- Directions d'institution

3.2 Responsabilités

Les instances mandantes mettent en place des mesures afin de satisfaire aux exigences relatives à la planification, budgétisation, coordination, mise en œuvre, évaluation et au développement du dispositif régional d'encouragement linguistique destiné aux personnes migrantes adultes dans les domaines de qualité suivants.

3.3 Les standards C

Domaine	Standard	Spécification
C1 Identification des besoins en cours de langue au niveau régional	C1 En collaboration avec les prestataires de cours de langue et tous les acteurs importants dans le domaine de l'intégration, les instances mandantes participent à l'identification des besoins régionaux en matière d'encouragement linguistique.	<p><i>Les besoins sont déterminés en fonction notamment des facteurs suivants :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <i>1. caractéristiques des groupes cibles, y compris les niveaux de langue</i> <i>2. répartition géographique des groupes cibles</i> <i>3. formats de cours souhaités (p.ex. cours intensifs, extensifs, objectifs d'apprentissage spécifiques, en ligne ou hybrides)</i>
C2 Aménagement et évaluation d'un dispositif régional ; communication sur ce dispositif	C2a En vue de l'aménagement d'un dispositif régional, les instances mandantes effectuent une analyse de la situation.	<p><i>L'analyse porte sur les éléments suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- les groupes cibles prioritaires des offres régionales d'encouragement linguistique</i> <i>- les prestataires d'offres de formation appropriés pour la mise en œuvre de ces offres</i> <i>- les offres déjà existantes et les lacunes par rapport aux besoins identifiés</i> <i>- les ressources nécessaires et disponibles pour la mise en œuvre de ces offres</i>
	C2b L'analyse des besoins sert de base à l'aménagement du dispositif d'offres.	<ol style="list-style-type: none"> <i>1. L'analyse est utilisée pour l'aménagement et l'évaluation régulière du dispositif régional.</i> <i>2. Cette évaluation, qui est effectuée en collaboration avec tous les acteurs intervenants dans le domaine de l'intégration, permet de clarifier, si le dispositif régional répond encore aux besoins.</i> <i>3. Les instances mandantes utilisent, pour cette évaluation, des outils et des processus correspondant à leurs exigences.</i> <i>4. L'aménagement du dispositif d'offres</i> <ul style="list-style-type: none"> <i>- assure l'accessibilité aux groupes cibles prioritaires</i> <i>- tient compte des offres existantes et des lacunes constatées</i> <i>- tient compte des ressources disponibles</i>

Domaine	Standard	Spécification
	C2c Les résultats de l'analyse et du processus de décision sont mis à disposition des acteurs du domaine de l'encouragement linguistique sur le plan local, cantonal et national.	<i>L'analyse comprend les éléments suivants :</i> <ul style="list-style-type: none"> - les résultats des évaluations du dispositif régional - les décisions prises - le réaménagement du dispositif qui en résulterait
C3 Coordination et communication des offres de cours de langue et des conditions pour l'obtention d'une attestation de participation	C3a Les instances mandantes s'assurent qu'une coordination existe ou sera mise en place entre les différents prestataires de cours et les autres structures intervenant dans le domaine de l'intégration.	<i>Cette coordination sert en particulier les domaines suivants :</i> <ol style="list-style-type: none"> 1. l'analyse des besoins 2. l'accès aux offres (répartition géographique, spécificités des groupes cibles, etc.) 3. l'orientation des participant-e-s vers des offres appropriées 4. l'accès à d'autres mesures de soutien et de formation
	C3b Les instances mandantes mettent à la disposition des groupes cibles et de tous les acteurs intervenants dans le domaine de l'intégration des moyens de communication appropriés pour présenter le dispositif régional d'offres.	
	C3c Les instances mandantes définissent avec les prestataires de cours les conditions pour l'obtention d'une attestation de participation et les éléments qui doivent y figurer.	<i>Ces éléments, qui figurent sur l'attestation de participation, s'alignent sur les exigences et les compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et se réfèrent, si nécessaire, aux conditions d'accès à d'autres mesures de soutien et de formation.</i>
C4 Contrôle et développement de la qualité des offres d'encouragement linguistique	C4a Les instances mandantes vérifient la qualité des offres de cours de langue qu'elles subventionnent.	<i>Les outils d'évaluation définissent des exigences minimales cohérentes en matière de qualité se référant</i> <ul style="list-style-type: none"> - au Curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrants, - aux standards de qualité fide.

Domaine	Standard	Spécification
	<p>C4b Les critères d'obtention de subventions et les exigences minimales de qualité des offres de cours de langue sont communiqués de manière transparente lors de toute procédure de soumission.</p>	<p><i>Les instances mandantes disposent d'outils et de processus correspondants à leurs exigences. Elles définissent également des conditions-cadres appropriées et mettent à disposition les ressources correspondantes pour le développement de la qualité.</i></p>
	<p>C4c Les instances mandantes soutiennent le développement continu de la qualité des offres de cours de langue.</p>	
C5 Ressources financières	<p>C5 Les instances mandantes veillent à mettre à disposition les ressources financières nécessaires.</p>	<p><i>Les ressources financières permettent aux prestataires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - de mettre en place une offre adéquate - de satisfaire en termes de matériel et de personnel, aux exigences de qualité des offres d'encouragement linguistique des personnes migrantes adultes conformément aux standards D et O du concept qualité fide.